

aient la campagne et n'auraient nul souci de la ville si des parents ou des amis ne les y rappelaient. Ils s'attachent à l'orphelinat comme à la maison paternelle, au point (et quelques-uns parmi vous en ont été témoins) que c'est en pleurant qu'ils quittent le toit qui les a protégés pendant plusieurs années.

" Ici, il est vrai, ils retrouvent une famille qu'ils ne possédaient plus : les Pères et les Frères qui se dévouent pour eux, les aiment comme des enfants ; les chères Sœurs, qui en prennent soin, ont pour eux des cœurs de mère. Serait-ce indiscret, monsieur le premier ministre, de demander que la loi qui vous autorise à gratifier d'un lot de terre, les belles familles de douze enfants devrait subir une grande torture d'interprétation, pour y comprendre aussi la grande famille agricole de Montfort ?

" De ce nombre 224 enfants ici réunis 61 sont entretenus aux frais du gouvernement de Québec ; 92 par la ville de Montréal. Vous voudrez bien permettre, MM. les Ministres, d'adresser à MM. le maire et échevins de Montréal le témoignage de notre reconnaissance, les féliciter de la sollicitude qu'ils ont de préserver ces enfants du vice. Les 66 autres enfants sont en ce moment à la charge de l'orphelinat qui n'a jamais douté de la Providence en présence de l'infortune à soulager. Notre part, messieurs, mérite la sympathie des cœurs généreux et tous les vôtres sont grands.

" Depuis onze ans, 207 enfants ont quitté l'orphelinat : quinze pour le lieu du repos d'où l'on ne revient pas ; 54 ont été placés chez des cultivateurs ; quelques-uns comme apprentis à Montréal, et les autres retirés par leurs familles.

" Messieurs, vous n'avez devant vous qu'une partie de notre œuvre. A quelques 20 milles d'ici, à Arundel, un établissement qui est le complément de notre orphelinat agricole, une ferme-modèle d'exploitation où nos plus grands orphelins se forment aux travaux multiples de l'agriculture. Cinq cents acres environ pourront être mis en culture pour y faire un vaste champ de travail.

" Nous voudrions que cet établissement fit honneur à notre belle et chère province de Québec ; l'installation qui s'y fait en ce moment témoigne de notre sollicitude à ce sujet. Ceux qui ont vu ses commencements peuvent en parler d'une manière plus désintéressée.

" Voilà pourquoi, Messieurs, nous souhaitons vivement la continuation du chemin de fer de Montfort qui reliera et rapprochera ces deux parties

d'une même œuvre : car Montfort et Arundel pratiquent l'agriculture. Je vous invite à faire une nouvelle visite pour juger notre œuvre. Mais parce que les moyens de communication sont longs et difficiles, je prie les honorables membres du gouvernement de faire si bien que l'année prochaine, prenant le chemin de fer que vous avez suivi ce matin, et saluant Montfort au passage vous soyez l'objet d'une plus brillante réception encore à l'orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort et à la ferme-modèle à Arundel."

Les honorables MM. Beaubien, Nantel et Flynn n'eurent que des félicitations à offrir au Rév. Père Directeur sur la tenue de l'orphelinat agricole. " Cette institution, dit l'honorable M. Beaubien, est la réalisation d'une grande idée : rendre à l'agriculture un surcroît de population que les villes ne peuvent instruire ni nourrir et qui devient un élément dangereux. L'abandon des terres est un mal devenu général. Allez vous instruire, formez de bons citoyens et établissez-vous sur des terres que l'honorable Flynn va vous donner.

L'honorable M. Nantel rappelle les débuts de l'œuvre de l'orphelinat de Montfort, il y a onze ans et il relate les progrès réalisés depuis. " Lorsqu'on reprochait au grand cœur, à l'âme généreuse, personification de la charité, le regretté Messire Rousset : Vous avez mal choisi le site de l'orphelinat de Montfort, il répondait : " Nous ne fondons pas pour un ou dix ans, mais pour des siècles." Il avait raison. On a accompli à Montfort l'œuvre faite en Europe par de modestes moines qui ont défriché la moitié du vieux monde et construit les trois huitième des villes."

— La législature provinciale est convoquée pour le 20 novembre courant.

— La prochaine convention des membres de la Société d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe aura lieu à Saint-Joseph de la Beauce les 5, 6, 7, décembre prochain. Nous croyons que tous les fabricants, les propriétaires de fromageries et beurrieres et un bon nombre de patrons devraient faire un effort pour se rendre à cette importante convention où nos intérêts les plus importants seront discutés.

Des réductions de passage seront accordés pour cette occasion et on pourra faire le voyage à bien bon marché. Les fabricants surtout ne devraient pas hésiter.